

Numéro de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS,
L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 3 AVRIL 2017, À 20H00, SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRE.**

Sont présents : Madame Parise Cormier et messieurs Léopold Michel, Mark Cardwell, Réjean Morency et Robert Paquet.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Absents avec motivation : Madame Louise Thouin et monsieur Robert Pilote.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Réflexion

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #17-82
Procès-verbal
du 06-03-17

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent le procès-verbal du 6 mars 2017, tel que rédigé.

Rés. #17-83
Procès-verbal
du 27-03-17

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent le procès-verbal du 27 mars 2017, tel que rédigé.

Période de questions

La période de questions débute à 20h01 et se termine à 20h15.

Rés. #17-84
Comptes du mois

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que les conseillers autorisent le paiement des dépenses du mois de mars 2017, au montant de 134 978.79 \$ telles que présentées au Conseil. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour procéder au paiement desdits comptes.

Rés. #17-85
Compte du mois - Règl. #16-702

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux autorisent le paiement des dépenses du mois de mars 2017 du règlement #16-702 (Décrétant l'acquisition et l'installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI)), au montant total de 197.76 \$ telles que présentées au Conseil. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour procéder au paiement dudit compte.

Rés. #17-86
Compte du mois - Règl. #17-715

Il est proposé par monsieur Mark Cardwell et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux autorisent le paiement des dépenses du mois de mars 2017 du règlement #17-715 (Décrétant des travaux de remplacement d'aqueduc, d'égout et de réfection de voirie de la rue du Faubourg et prévoyant un emprunt de 656 000\$ pour en acquitter le coût), au montant total de 4 139,10 \$ telles que présentées au Conseil. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour procéder au paiement dudit compte.



No de résolution
ou annotation

Rés. #17-87
Compte du
mois - Règl.
#17-716

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux autorisent le paiement des dépenses du mois de mars 2017 du règlement #17-715 (Décrétant des travaux de voirie sur le rang Saint-Nicolas et prévoyant un emprunt de 680 000\$ pour en acquitter le coût), au montant total de 7 864.29 \$ telles que présentées au Conseil. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour procéder au paiement dudit compte.

Rés. #17-88
Contrat -
Entretien
plates-bandes

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions auprès de deux (2) fournisseurs pour l'entretien des plates-bandes pour la saison 2017;

Attendu que la municipalité a reçu la soumission suivante :

Entreprises	Montant
Aqua Bisson	12 910.00 \$ (plus taxes)

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que la municipalité accorde le contrat pour l'entretien des plates-bandes pour l'année 2017 à la firme Aqua Bisson, suivant la soumission déposée.

Rés. #17-89
Contrat -
Matériaux
d'emprunt

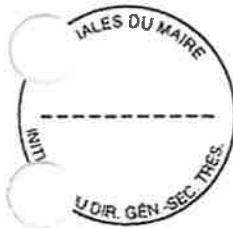
Attendu que la municipalité a invité cinq (5) entreprises à soumissionner pour la fourniture de matériaux d'emprunt;

Attendu que la municipalité a reçu les soumissions des firmes suivantes :

- Les Excavations Lafontaine Inc.,
- Les Entreprises LT Ltée,
- Déneigement Daniel Lachance Inc.,
- Alain Martineau Excavation,

Attendu que Les Entreprises LT Limitée ont présenté les prix les plus bas et se détaillent comme suit:

Description	Montant (avant taxes)	
Sable A	Non livré	3,25 \$
	Livré	6,00 \$
Sable B	Non livré	3,00 \$
	Livré	5,75 \$
Sable de remplissage	Non livré	3,00 \$
	Livré	5,75 \$
Gravier 0-2 1/2"	Non livré	6,80 \$
	Livré	9,55 \$
Gravier 0-3/4"	Non livré	6,80 \$
	Livré	9,55 \$
Pierre concassée 0-3/4"	Non livré	6,80 \$
	Livré	9,55 \$
Pierre concassée 0-2 1/2"	Non livré	6,80 \$
	Livré	9,55 \$
Terre noire	Non livré	90,00 \$
	Livré	90,00 \$



No de résolution
ou annotation

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu ;

Que la municipalité accorde, pour l'année 2017, le contrat de fourniture de matériaux d'emprunt au plus bas soumissionnaire soit Les Entreprises LT Ltée.

Rés. #17-90
Contrat -
Fauchage
d'herbe

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions auprès de trois (3) fournisseurs pour le fauchage d'herbe le long des rues pour l'année 2017;

Attendu que la municipalité a reçu trois (3) soumissions qui se détaillent comme suit :

Entreprises	Montant
Déneigement Daniel Lachance Inc.	9 444.00 \$ (plus taxes)
Déneigement Ouellet Inc.	18 500.00 \$ (plus taxes)
Les Gazonniers du Cap	9 676.00 \$ (plus taxes)

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu ;

Que la municipalité accorde le contrat pour le fauchage d'herbe à la firme Déneigement Daniel Lachance Inc., pour un prix forfaitaire de 9 444.00 \$ (plus taxes).

Rés. #17-91
Contrat -
Nettoyage de
rues

Attendu que la municipalité a invité trois (3) entreprises à soumissionner pour le nettoyage des rues pour l'année 2017;

Attendu que la municipalité a reçu la soumission suivante :

Entreprise	Balai de rue (avant taxes)	Arrosoir de rue (avant taxes)
Charles Trudel inc.	117.95 \$ / heure	87.95 \$ / heure

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;

Que la municipalité accorde le contrat de nettoyage des rues, pour l'année 2017 au plus bas soumissionnaire soit la firme Charles Trudel Inc. pour la location du balai de rue (117.95 \$ / heure) et l'arrosoir de rue (87.95 \$ / heure).

Rés. #17-92
Modification -
Politique
conditions
travail
employés
cadre

Attendu que la municipalité a une politique en matière de conditions de travail et de bénéfices des employés cadre;

Attendu que l'article 18 sur les associations doit être mis à jour pour refléter les besoins des employés cadre;

En conséquence :

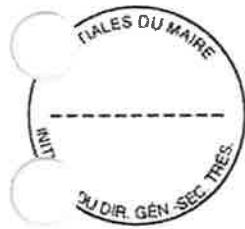
Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que la municipalité modifie l'article 18 de la politique en matière de conditions de travail et de bénéfices des employés cadre en changeant l'Association québécoise de l'urbanisme (AQU) par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ).



No de résolution
ou annotation

- Rés. #17-93
Appel
d'offres-
Bâtiment
Faubourg
Olympique
- Il est proposé par monsieur Mark Cardwell et appuyé par monsieur Léopold Michel et majoritairement résolu ;
Que la municipalité aille en appel d'offres pour la construction du bâtiment du Faubourg Olympique.
Contre : monsieur Réjean Morency
Pour : messieurs Robert Paquet, Mark Cardwell, Léopold Michel
- Rés. #17-94
Demande
d'aide
financière
PAFLPH
- Attendu que le camp de jour de Saint-Ferréol-les-Neiges a besoin de ressources accompagnatrices dans le cadre des activités de loisirs;
Attendu que l'unité de loisirs et sports de la Capitale-Nationale a un programme d'assistance financière au loisir de personnes handicapées (PAFLPH) dans la région de la Capitale-Nationale;
- En conséquence :
- Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;
Que les conseillers municipaux autorisent le directeur des loisirs, monsieur Martin Pouliot, à signer et déposer la demande de programme d'assistance financière à l'unité de loisirs et sports de la Capitale-Nationale.
- Rés. #17-95
Demande
d'aide fonds
dével.
territoires
(fresque)
- Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;
Que la municipalité autorise monsieur Martin Pouliot, directeur des loisirs, à signer le formulaire de présentation des projets du fonds de développement des territoires - Milieux ruraux 2017-2018 de la MRC de La Côte-de-Beaupré pour le projet de la fresque sur l'église dans le cadre de la revitalisation du village.
- Rés. #17-96
Mandat
travaux béton
- Église
- Il est proposé par monsieur Mark Cardwell et unanimement résolu ;
Que les conseillers municipaux accordent le mandat pour laver et réparer les murs de l'Église à la firme Béton Projeté M.A.H. Inc. pour un montant de 9 450.00 \$ plus taxes pour le projet de la fresque sur l'église dans le cadre de la revitalisation du village.
- Dépôt de
certificat -
Règlement
#17-714
- Le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith, dépose le certificat de la procédure d'enregistrement sur le règlement #17-714 décrétant des travaux de revitalisation du cœur du village et prévoyant un emprunt de 464 000\$ pour en acquitter le coût.
- Dépôt de
certificat -
Règlement
#17-715
- Le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith, dépose le certificat de la procédure d'enregistrement sur le règlement #17-715 décrétant des travaux de remplacement d'aqueduc, d'égout et de réfection de voirie de la rue du Faubourg et prévoyant un emprunt de 656 000\$ pour en acquitter le coût.
- Dépôt de
certificat -
Règlement
#17-716
- Le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith, dépose le certificat de la procédure d'enregistrement sur le règlement #17-716 décrétant des travaux de voirie sur le rang Saint-Nicolas et prévoyant un emprunt de 680 000\$ pour en acquitter le coût.
- Rés. #17-97
Carrefour
Action
Municipale
Famille
- Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;
Que la municipalité inscrive madame Louise Thouin, conseillère, au 29e Colloque annuel Carrefour action municipale et famille qui se tiendra les 8, 9 et 10 juin 2017 à Gaspé. Le coût est de 375.00 \$ (taxes incluses) par personne.



**No de résolution
ou annotation**

Rés. #17-98
Ressources
familiales

Attendu que les conseillers municipaux ont rencontré de l'organisme Ressources Familiales Côte-de-Beaupré: mesdames Natasha Battisti, la directrice, et Guylaine Chabot;

Attendu que l'organisme désire développer un projet pilote halte-garderie nature pour les enfants de 3 à 5 ans;

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière concernant le projet pilote qui sera situé au camping du Mont-Sainte-Anne dans le rang St-Julien;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu :

Que la municipalité accorde une aide financière représentant 10% de la valeur du projet, jusqu'à un montant maximum de 13 000 \$, à l'organisme Ressources familiales Côte-de-Beaupré. Cette aide financière sera versée au début des travaux pour le projet halte-garderie nature au camping du Mont-Sainte-Anne dans le rang St-Julien.

Rés. #17-99
Permis PIIA

Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur le PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #15-674;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, les 21 et 28 mars 2017, des recommandations favorables à ces demandes de permis;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu :

Que les conseillers municipaux accordent un permis de construction pour les projets suivants :

Adresse	Type de demande	Recommandations CCU
371, rang Saint-Antoine	Construction d'une galerie	#17-37
84, rue des Carouges	Construction d'un bâtiment complémentaire (garage)	#17-38

Rés. #17-100
Permis PIIA -
11 rue de la
Cavée

Attendu la demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 11, rue de la Cavée;

Attendu que la zone H2-126 est soumise à l'application du règlement sur les PIIA;

Attendu que la hauteur de fondation du bâtiment contribue à altérer l'intégration du bâtiment avec les bâtiments voisins du secteur;

Attendu que des détails quant au garde-corps doivent être déposés;

Attendu que la demande ne rencontre pas les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 28 mars 2017 une recommandation défavorable à cette demande de permis;



No de résolution
ou annotation

Rés. #17-101
Non respect
des plans - 98
de la Colline

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu ;

Que le Conseil municipal refuse la demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 11, rue de la Cavée.

Attendu la demande de modification au plan de construction de la résidence unifamiliale isolée située au 98, rue de la Colline, soit pour une modification à la configuration des fenêtres;

Attendu que la zone RU-202 est soumise à l'application du règlement sur les PIIA;

Attendu que la demande rencontre les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA;

Attendu que lors de la réunion du 21 mars 2017, le comité consultatif d'urbanisme a émis des recommandations favorables concernant les modifications apportées;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;

Que le Conseil municipal accepte la demande de modification au plan de construction de la résidence unifamiliale isolée située au 98, rue de la Colline, soit pour une modification à la configuration des fenêtres.

Rés. #17-102
Demande
CPTAQ - Lot
336-P

Attendu la demande auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec visant l'aliénation des lots 336-P et 337-P (un au nord de l'avenue Royale et un au sud de l'avenue Royale);

Attendu l'opinion défavorable du comité consultatif agricole;

Attendu qu'il n'y a pas ce projet agricole lié au lotissement;

Attendu le bon potentiel agricole du lot;

Attendu l'importance de conserver le bon potentiel agricole du lot;

Attendu que les parties des lots résultantes auraient des superficies inférieures à ce qui est défini comme minimum dans le schéma d'aménagement pour la zone agricole viable;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 21 mars 2017, une recommandation défavorable à cette demande;

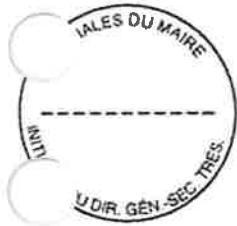
En conséquence :

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux refusent la demande auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec visant l'aliénation des lots 336-P et 337-P (un au nord de l'avenue Royale et un au sud de l'avenue Royale);

Avis de motion

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Léopold Michel à l'effet qu'il présentera à une réunion ultérieure un règlement sur l'utilisation de l'eau potable. Une dispense de lecture est demandée.



No de résolution
ou annotation

	Avis de motion	Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Réjean Morency à l'effet qu'il présentera à une réunion ultérieure un règlement sur les usages conditionnels pour les piscicultures. Une dispense de lecture est demandée.
	Avis de motion	Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Robert Paquet à l'effet qu'il présentera à une réunion ultérieure un règlement sur la création du service de la prévention des incendies. Une dispense de lecture est demandée.
	Avis de motion	Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Mark Cardwell à l'effet qu'il présentera à une réunion ultérieure un règlement sur la prévention des incendies et la sécurité des occupants. Une dispense de lecture est demandée.
	Rés. #17-103 Adoption projet de règl. #17-717	Il est proposé par monsieur Robert Paquet et appuyé par monsieur Mark Cardwell et unanimement résolu ; Que le Conseil municipal adopte le projet de règlement #17-717 sur les usages conditionnels pour les piscicultures. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.
	Rés. #17-104 Tournoi de golf - Fondation des Premières- Seigneuries	Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ; Que la municipalité inscrive madame Parise Cormier, maire, au tournoi de golf organisé par la Fondation des Premières Seigneuries le 17 août 2017 pour un montant de 160 \$ (taxes incluses).
	Rés. #17-105 Soirée bénéfice - Aux Trois Couvents	Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ; Que la municipalité soit représentée par la maire, madame Parise Cormier, à la soirée bénéfice qui aura lieu le jeudi 4 mai 2017 Aux Trois Couvents (100 \$).
	Rés. #17-106 Emplois étudiants - Camp de jour	Il est proposé par monsieur Mark Cardwell et unanimement résolu ; Que la municipalité engage les personnes suivantes pour les camps de jour 2017 : <ul style="list-style-type: none">• Programme les Explorateurs, Édition 2017<ul style="list-style-type: none">• Responsable d'équipe : Laurianne Hayes (9 ans)• Adjointe à la responsable d'équipe : Ann-Sophie Lachance-Fréchette (3 ans)• Animateurs(trices) :<ul style="list-style-type: none">• Laurence Tremblay (4 ans)• Marie-Odile Gagnon (3 ans)• Sarah Ferland (3 ans)• Meagann Tremblay-Racine (3 ans)• Alexandra Duclos (2 ans)• Laurent Soucy (2 ans)• Sophia Robitaille (1 an)• Camille Boucher (1 an)• Alice Gravel (1 an)• Stéphanie Lamontagne (N)• Olivier Hamel (N)• Zachary Gagnon (N)• À confirmer (N)



No de résolution
ou annotation

- Liste d'attente (sans ordre d'importance) :
 - Béatrice Gillard (N)
 - Clémantyne Pelletier (N)
 - Catherine Plante (N)
- Ressource intégration :
 - Florence Desgagné, accompagnatrice (1 an)
 - Sarah-Maude Simard (5 ans)
 - Sophie Boies, accompagnatrice (N)
- Programme Ados-Aventure, Édition 2017
 - Animateur responsable Ados-aventure : Raphaël Tremblay (3 ans)
 - Animatrice : À confirmer (X ans)

Note : () = nombre d'années d'engagement au camp d'été
(N) = Se joint à l'équipe d'animation cette année

Rés. #17-107
Signature
entente -
Boisé
Nordique

Attendu que la municipalité a autorisé un projet de mini maison appelé «Boisé Nordique» dans le rang St-Julien;

Attendu que des infrastructures seront construites pour la réalisation du projet;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que la municipalité autorise le directeur général, monsieur François Drouin et la mairesse, madame Parise Cormier à signer «la convention et promesse de vente concernant les services publics de la rue du projet de développement Boisé Nordique».

Rés. #17-108
Engagement
municipalité
entretien
ouvrages
gestion eaux
pluviales

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que la municipalité s'engage à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales dans le nouveau développement du rang st-Julien, appelé «Boisé Nordique».

Rés. #17-109
Emploi
étudiant

Attendu que la municipalité a fait paraître une offre d'emploi pour un poste de journalier (emploi étudiant) pour un emploi temporaire à l'été 2017 aux travaux publics;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

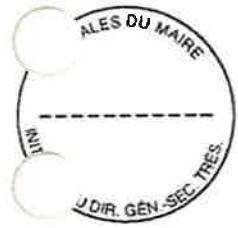
Que la municipalité engage William Cardwell pour la période d'été 2017, aux travaux publics.

Rés. #17-110
Mandat cour
appel - F.
Bélanger et C.
Gendron

Attendu que la Cour supérieur a rendu sa décision concernant la cause de monsieur François Bélanger et Catherine Gendron concernant le bâtiment situé au 1902 boulevard des Neiges;

Attendu que le jugement rendu a rejeté la demande des appellants sur tous les points;

Attendu que la Cour d'appel a reçu des appellants une déclaration d'appel sur tout le jugement rendu;



No de résolution
ou annotation

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que la municipalité mandate la firme Jolicoeur Lacasse pour la représenter dans le cadre de la déclaration d'appel en Cour d'appel dans le dossier du 1902 boulevard des Neiges.

Rés. #17-111
Autorisation
signature du
règlement
d'entente
hors-cour
avec Joël et
Denis Bolduc

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu ;

Que la municipalité autorise le directeur général, monsieur François Drouin à signer le règlement d'entente hors-cour avec Joël Bolduc et Denis Bolduc.

Rés. #17-112
Site
récupération -
Prolongation
entente D.
Bolduc

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;

Que la municipalité autorise monsieur François Drouin, directeur général, à prolonger l'entente, qui a pris fin le 31 mars 2016 avec monsieur Denis Bolduc, relative à l'exploitation du point de service, l'Éco-centre, situé au 4054, avenue Royale.

Rés. #17-113
Motion de
félicitations -
Alex Harvey

Il est proposé par madame Parise Cormier et unanimement résolu ;

Que la municipalité adresse une motion de félicitations à monsieur Alex Harvey pour ses performances lors des finales de la Coupe du monde FIS qui ont eu lieu les 17, 18 et 19 mars dernier sur les Plaines d'Abraham à Québec. Il a remporté l'épreuve de sprint style libre, est arrivé deuxième au 15 km poursuite masculine et a terminé en quatrième place à l'issue du 15 km classique départ groupé. Toutes nos félicitations pour cette saison exceptionnelle.

Rés. #17-114
Règlement
#17-714

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et majoritairement rejeté ;

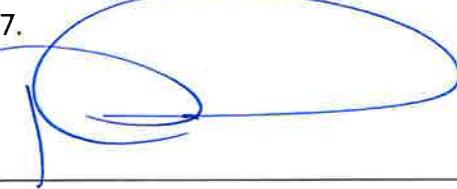
Que la municipalité revoit sa position concernant le stationnement à l'église dans le cadre du règlement #17-714 décrétant des travaux de revitalisation du coeur du village.

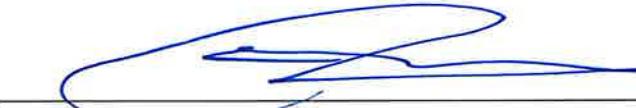
Période de
questions

La période de questions débute à 20h48 et se termine à 21h17.

Fin de la
séance

Levée de la séance à 21 heures 17.


Parise Cormier, mairesse


Martin Leith, secrétaire-trésorier

